



La navette électrique « Gare-Vieille Ville » se met au vert !

Depuis le 8 juin, les utilisatrices et utilisateurs de la Ligne 3 peuvent se déplacer en bus électrique entre la Gare et la Vieille Ville. Plus silencieux et respectueux de l'environnement, le nouveau véhicule se pare de vert pour afficher clairement la volonté des autorités communales et de CarPostal de tendre à la décarbonation des transports publics.

Il s'agit ni plus ni moins de la première ligne de bus exploitée par CarPostal 100% électrique en Suisse romande. En plus d'être respectueux de l'environnement, ce nouveau bus est également beaucoup plus silencieux et confortable qu'un bus diesel. Ce type de véhicule permet d'éliminer les à-coups, l'accélération intervenant en douceur. Les bruits du moteur sont nettement moindres par rapport à ceux d'un bus diesel, ce qui profite aux riveraines et riverains, aux voyageuses et voyageurs ainsi qu'au personnel de conduite.

La ligne 3, le trait d'union entre la Gare et la Vieille Ville

Reliant la Gare à la Vieille Ville, le trajet de la ligne 3 présente une topographie idéale pour la mobilité électrique. Mise en place en décembre 2021, la ligne 3 renforce la desserte en transports publics et l'attractivité commerciale du Centre-Ville de Delémont. La navette roule du lundi au samedi de 7h30 à 18h (17h le samedi) en

boucle continue avec un passage toutes les 15 minutes. Un tarif attractif est proposé la semaine et la gratuité est offerte le samedi.

Durabilité, Mobilité, Proximité

Les slogans figurant sur les côtés du bus évoquent la vision souhaitée de l'utilisation de la navette « Gare - Vieille Ville ». **Durabilité** car chaque utilisatrice et utilisateur qui renonce à sa voiture au profit de la navette électrique fait un geste en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. **Mobilité** car la navette se veut facile d'accès et complémentaire à la mobilité douce. **Proximité** car la navette souhaite relier efficacement le quartier de la Gare et la Vieille Ville.

Une navette électrique avec panneaux solaires

La navette E-Solar City II, du fabricant autrichien K-Bus, dispose d'une autonomie moyenne de 100 kilomètres. Celle-ci peut être prolongée jusqu'à 200 km, le moteur se régénérant sur des trajets en descente (en laissant l'énergie revenir dans la batterie). L'expérience a montré que, grâce au frein électrique, il est possible de récupérer jusqu'à 40% de l'énergie utilisée à la montée. Ce bus électrique, offrant 12 places assises, peut transporter jusqu'à 20 personnes. Autre spécificité : son toit est équipé de trois panneaux solaires d'une puissance maximale de 500 watts par heure. Concrètement, ceux-ci permettent de recharger, pendant la journée, les batteries auxiliaires nécessaires au fonctionnement des portes, du système

informatique, de la climatisation et du chauffage.

Un bilan intermédiaire encourageant pour les lignes de bus de l'Agglomération de Delémont

L'utilisation des lignes de bus à Delémont et dans l'Agglomération est encourageante. Les premiers relevés statistiques font état d'une progression du nombre de voyageurs par rapport à 2021 pour les lignes 1 « Delémont, gare - Hôpital », 2 Cras-des-Fourches-Gare-Communance (-Courtételle) », 6 « Châtillon-Delémont-Soyhières-Pleigne » et 7 « Delémont-Montsevelier ». La ligne 8 « Moutier/Rebeuvelier-Courrendlin-Delémont » est stable tandis que la ligne 11 « Vicques-Vermes » connaît une légère baisse.

Concernant les lignes urbaines 1, 2 et 3 en particulier, plus de 237'000 personnes ont déjà été transportées (montées par mois cumulées) depuis le 12 décembre jusqu'au 30 avril, ce qui est très nettement plus élevé qu'en 2021 et positif par rapport aux prévisions initiales. Le résultat est particulièrement positif pour la ligne 2 « Cras-des-Fourches-Gare-Communance (-Courtételle) », qui connaît une augmentation de plus de 30% du nombre de voyageuses et voyageurs en période scolaire, et ceci même en comparaison à 2019 (période référence avant Covid-19). Les relevés statistiques se poursuivent et le bilan complet du changement d'horaire opéré le 12 décembre 2021 sera établi à la fin de l'année 2022.

La navette électrique « Gare - Vieille Ville » que vous ne pourriez pas manquer.

Consultez mobiju.ch

Le site internet www.mobiju.ch contient toutes les informations nécessaires sur les horaires et le réseau de bus du Canton du Jura qui est désormais harmonisé et étoffé. Les voyageuses et voyageurs ont aussi la possibilité de trouver leur arrêt le plus proche et télécharger les horaires au format pdf. Ce document peut ensuite être imprimé et collé, par exemple, sur son frigo afin d'avoir son horaire sous les yeux à toute heure. Sur ce pdf, le QR-Code pour voir les prochains départs est aussi présent. Simple et pratique. Vous pouvez également retrouver MOBIJU sur les réseaux sociaux.

Panneaux aux arrêts MOBIJU avec QR-Code

Sur les modules installés aux arrêts de bus, les utilisatrices et utilisateurs ont aussi la possibilité de scanner à l'aide d'un smartphone un QR-Code situé sur la partie dédiée à l'horaire pour découvrir les prochains départs de l'arrêt concerné.

Exemple de panneau avec QR-Code :



Horaires en temps réel

1 Delémont, Vieille Ville
1 Delémont, Château-Murée
1 Delémont, Hôtel de Ville
2 Delémont, Théâtre
3 Delémont, Le Tiro
4 Delémont, rue de l'Avenir
5 Delémont, Bellevue
8 Delémont, gare

Temps de parcours approximatif

	Lundi - Vendredi	Samedi	Dimanche et fête
7	34 49	34 49	
8	04 19 34 49	04 19 34 49	
9	04 19 34 49	04 19 34 49	
10	04 19 34 49	04 19 34 49	
11	04 19 34 49	04 19 34 49	
12	04 19 34 49	04 19 34 49	
13	04 19 34 49	04 19 34 49	
14	04 19 34 49	04 19 34 49	
15	04 19 34 49	04 19 34 49	
16	04 19 34 49	04 19 34 49	
17	04 19 34 49	04 19 34 49	

Valable du 12.12.2021 au 10.12.2022

Des nuits sans ennui grâce aux Noctambus

Les courses nocturnes circulent selon les mêmes horaires durant tout le week-end, les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. Trois courses par nuit et dans chaque direction relient la vallée de Delémont à l'Ajoie (ligne N10) ; des correspondances sont disponibles à Glovelier (ligne 34) pour les Franches-Montagnes. Les lignes 8 « Delémont gare – Bourrignon » et « Delémont gare – Moutier » partent trois fois par nuit dans les deux directions. Une correspondance à Moutier permet ensuite de rejoindre Bienne.

Pour rappel, le prix des billets n'est plus défini par le nombre de zones traversées mais se fonde sur le prix de la course normale. Les abonnements (AG, demi-tarif, seven-25) sont reconnus et le vagabond est valable 24h/24h. Les horaires des Noctambus en direction de Delémont ou de tout autre lieu peuvent être consultés sur les sites internet

www.noctambus-jura.ch ou www.mobiju.ch

TRAVAUX EN COURS

BREF ÉTAT DES LIEUX

Réaménagement de la rue Louis-Vautrey

Les travaux de renouvellement des services vont bon train, le réseau de canalisations est tantôt terminé avec un nouveau réseau séparatif qui sera pratiquement opérationnel. Ensuite, le réaménagement de la rue va débuter avec la réalisation d'un nouveau trottoir pour augmenter la sécurité des piétons. Les travaux devraient se terminer au début des vacances estivales.

Réaménagement de la rue des Texerans, de la place de la Gare Ouest et des espaces publics de la Poste

Les travaux de réaménagement du quartier de la Poste et de la rue des Texerans sont terminés et les mesures de finition telles que la signalisation, le marquage vont être finalisées ces prochains jours. Les plantations des arbres se feront cet automne afin de garantir une reprise optimale de ceux-ci.

La rue des Texerans est à nouveau ouverte à la circulation, les places de parc latérales sont en fonction.

La zone de rencontre est en place. Elle s'étend de la rue de la Régie jusqu'au giratoire de Bellevoie y compris le rue des Texerans. Rappelons une règle importante : les passages piétons ne sont plus marqués et ces derniers ont la priorité. Le stationnement hors des cases est interdit en zone de rencontre. Nous demandons aux automobilistes d'être très attentifs avec ce nouveau régime de circulation mis en œuvre dans ce quartier. La nouvelle rue piétonne Jeanne Haas-Ulmann est également terminée et offre une liaison rapide pour se rendre en Vieille Ville par le pont de la Maltière.

Ecopoint de la route de Bâle

Les pavés filtrants des places de parc ont été mis en place et l'enrobé sera posé ces prochains jours. La passerelle en bois sera installée prochainement, avec un peu de retard suite à quelques soucis d'approvisionnement et de livraison en lien avec la crise actuelle. Mais l'écopoint pourra entrer en service cet été.

Restaurant de la Blancherie

Plusieurs entreprises s'activent sur le chantier et les travaux suivent leur cours. Toutefois, quelques difficultés quant à l'approvisionnement des matériaux repoussent l'ouverture du restaurant.

Collège

De nouveaux couverts pour le stationnement des deux-roues ont été réalisés au nord du bâtiment pour le compte de la Communauté scolaire du Collège de Delémont. Ils sont désormais disponibles et les élèves sont invités à les utiliser. Ils comprennent 64 places de stationnement pour les vélos, avec un support pour appuyer et attacher le vélo, 16 places pour les trottinettes, avec un dispositif de fixation et 7 places balisées pour le stationnement des deux-roues motorisés. Nous espérons que ce nouveau dispositif sera apprécié et qu'il apportera un meilleur confort d'utilisation.

Dans ce même secteur, les deux toitures plates dites « inversées » qui présentaient des défauts et fuites ont été assainies. Nous avons profité de cette occasion pour renforcer l'isolation de ces toitures.

Toujours au Collège, la réfection de la toiture de la salle de gymnastique débutera prochainement. En effet, la couverture, ainsi que les ferblanteries de ce bâtiment construit en 1953, sont vétustes et doivent être remplacées pour garantir la durabilité de l'ouvrage. Il est donc prévu de remplacer l'intégralité de ces éléments et de profiter du pan sud de la toiture pour y intégrer des panneaux photovoltaïques.

Pour les travaux en cours sur les routes, des informations complémentaires sont disponibles sur www.delemont.ch onglet « vivre à Delémont – informations routières »

